



# Assemblée générale

Distr. limitée  
4 septembre 2009  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatrième session Troisième Commission

### Organisation des travaux de la Troisième Commission

#### Note du Secrétariat

##### Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Troisième Commission seront publiées dans le document portant la cote A/C.3/64/1. On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (voir A/64/100 et Add.1).

##### Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de la décision 63/537 de l'Assemblée sur le programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-quatrième session, de l'ordre du jour provisoire de la soixante-quatrième session (A/64/150), des résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée sur la rationalisation de ses travaux et de ceux de la Troisième Commission, de la disponibilité de la documentation et de l'expérience acquise en matière d'utilisation des services de conférence.

##### Séances de questions, dialogues et débats interactifs

3. Conformément à la pratique qui s'est instaurée à la Commission et en application des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, la présentation des rapports, au début de chaque débat, par les chefs de secrétariat et hauts fonctionnaires du Secrétariat sera immédiatement suivie par des débats interactifs et des séances de questions avec les chefs de département et de bureau, les représentants du Secrétaire général et les rapporteurs spéciaux. Ces échanges feront partie des délibérations officielles. Les délégations sont invitées à y participer activement en posant des questions et en formulant des observations impromptues. La séance de questions sera suivie d'un débat général avec de hauts fonctionnaires de l'ONU au titre de chaque point de l'ordre du jour ou de série de questions.



### **Interventions**

4. La liste des orateurs pour le débat général consacré aux points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission sera ouverte le lundi 28 septembre 2009.

5. La Commission a pour pratique de limiter la durée des interventions faites sur chaque point ou série de questions dans le cadre du débat général à 7 minutes pour les délégations et 15 minutes pour les représentants de groupes de délégations.

6. Lorsque sera abordé le point 71 de l'ordre du jour provisoire, « Promotion et protection des droits de l'homme », les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d), qui seront débattus l'un après l'autre. Elles pourront faire deux déclarations au titre des alinéas b) et c), qui doivent être examinés ensemble, sans toutefois faire deux déclarations sur un même alinéa.

7. Lorsque seront abordés les points 69, « Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée » et 70, « Droit des peuples à l'autodétermination », qui doivent être examinés conjointement, les délégations pourront aussi faire deux déclarations distinctes.

8. Conformément à des décisions antérieures de l'Assemblée générale, les délégations exerceront leur droit de réponse soit en fin de journée, lorsque deux séances auront été prévues le même jour pour examiner un point de l'ordre du jour, soit au terme de l'examen de ce point si le débat s'achève avant la fin de la journée. La première intervention sera limitée à cinq minutes et la seconde, le cas échéant, à trois minutes.

### **Documentation**

9. L'attention des membres de la Commission est appelée sur l'additif à la présente note (à paraître sous la cote A/C.3/64/L.1/Add.1), qui répertorie la documentation présentée au titre des divers points de l'ordre du jour devant être renvoyés à la Troisième Commission.

### **Services de conférence et dispositions concernant les séances**

10. Sauf indication contraire, les séances de la Commission se dérouleront de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures. L'Assemblée générale a souligné qu'il était essentiel que les séances commencent de façon ponctuelle aux fins d'une utilisation efficace des services alloués aux organes intergouvernementaux de l'ONU. Suivant la pratique établie, il est proposé que les séances puissent être déclarées ouvertes sans que le quorum prévu à l'article 108 du Règlement intérieur de la Commission soit atteint.

### **Rapport du Conseil économique et social**

11. À l'alinéa c) du paragraphe 4 de l'annexe à sa résolution 58/316, l'Assemblée générale a décidé que le point intitulé « Rapport du Conseil économique et social » serait examiné dans son intégralité en séance plénière. Il a été précisé ultérieurement que, pour appliquer cette décision, les sections pertinentes du chapitre I du rapport qui relèvent des points de l'ordre du jour déjà renvoyés aux grandes commissions seraient examinées par la commission compétente (voir A/59/250/Add.1 et A/C.3/59/1/Add.2).

**Rapport du Conseil des droits de l'homme**

12. Compte tenu de l'article 97 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, si l'Assemblée décide de renvoyer le point 66 de son ordre du jour provisoire, « Rapport du Conseil des droits de l'homme », à la Troisième Commission, cette dernière devra examiner ce point le 29 octobre.

**Conclusion des travaux de la Commission**

13. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Troisième Commission, l'Assemblée générale a fixé au 24 novembre la date d'achèvement de ses travaux. La Commission s'efforcera néanmoins de conclure ses travaux plus tôt, si possible.

## Annexe

## Projet de programme de travail

Date/heure

Point de l'ordre du jour/programme<sup>a</sup>

## Semaine du 5 au 9 octobre

## Lundi 5 octobre

10 heures

Élection du Bureau

Questions d'organisation

**Point 63**

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

**Développement social**

**a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale**

**b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

**c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement**

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 63

15 heures

**Point 63**Débat général (*suite*)

## Mardi 6 octobre

10 heures et 15 heures

**Point 63**Débat général (*suite*)

## Mercredi 7 octobre

10 heures

**Point 63**Débat général (*fin*)

13 heures

Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 63

## Jeudi 8 octobre

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

**Point 104****Prévention du crime et justice pénale****Point 105****Contrôle international des drogues**

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour les points 104 et 105

15 heures

**Points 104 et 105**Débat général (*suite*)

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/programme<sup>a</sup></i>
<b>Vendredi 9 octobre</b>	
10 heures	<b>Points 104 et 105</b> Débat général ( <i>fin</i> )
13 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 104 et 105
<b>Semaine du 12 au 16 octobre</b>	
<b>Lundi 12 octobre</b>	
10 heures	Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :  <b>Point 64</b> <b>Promotion de la femme</b> <b>a) Promotion de la femme</b> <b>b) Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale</b>
13 heures	Clôture de la liste des orateurs pour le point 64
15 heures	<b>Point 64</b> Débat général ( <i>suite</i> )
<b>Mardi 13 octobre</b>	
10 heures et 15 heures	<b>Point 64</b> Débat général ( <i>suite</i> )
<b>Mercredi 14 octobre</b>	
10 heures	<b>Point 64</b> Débat général ( <i>fin</i> )
13 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 64
15 heures	Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :  <b>Point 67</b> <b>Promotion et protection des droits de l'enfant</b> <b>a) Promotion et protection des droits de l'enfant</b> <b>b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants</b>
18 heures	Clôture de la liste des orateurs pour le point 67
<b>Jeudi 15 octobre</b>	
10 heures	<b>Point 67</b> Débat général ( <i>suite</i> )
15 heures	Décisions sur les propositions, suivies de :  <b>Point 67</b> Débat général ( <i>suite</i> )

Date/heure	Point de l'ordre du jour/programme <sup>a</sup>
<b>Vendredi 16 octobre</b>	
10 heures et 15 heures	<b>Point 67</b> Débat général ( <i>fin</i> )
18 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 67
<b>Semaine du 19 au 23 octobre</b>	
<b>Lundi 19 octobre</b>	
10 heures	Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :
	<b>Point 68</b> <b>Questions autochtones</b>
	a) <b>Questions autochtones</b>
	b) <b>Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones</b>
13 heures	Clôture de la liste des orateurs pour le point 68
15 heures	<b>Point 68</b> Débat général ( <i>fin</i> )
18 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 68
<b>Mardi 20 octobre</b>	
10 heures	Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :
	<b>Point 71</b> <b>Promotion et protection des droits de l'homme</b>
	a) <b>Application des instruments relatifs aux droits de l'homme</b>
	suivi de
	Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :
	<b>Point 71</b> <b>d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne</b>
13 heures	Clôture de la liste des orateurs pour le point 71, alinéas a) et d)
15 heures	<b>Point 71, alinéa d)</b> Débat général ( <i>fin</i> )
18 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 71, alinéas a) et d)
<b>Mercredi 21 octobre</b>	
10 heures	Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Date/heure	Point de l'ordre du jour/programme <sup>a</sup>
	<p><b>Point 71</b>      <b>Promotion et protection des droits de l'homme</b></p> <p><b>b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales</b></p> <p><b>c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux</b></p>
13 heures	Clôture de la liste des orateurs pour le point 71, alinéas b) et c)
15 heures	<b>Point 71, alinéas b) et c)</b> Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants
<b>Jeudi 22 octobre</b>	
10 heures	<b>Point 71, alinéas b) et c)</b> Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants
15 heures	Heure limite pour une décision sur les propositions relatives aux points 63, 64, 67, 104 et 105. Décisions sur les propositions, puis dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants
<b>Vendredi 23 octobre</b>	
10 heures et 15 heures	<b>Point 71, alinéas b) et c)</b> Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants
<b>Semaine du 26 au 30 octobre</b>	
<b>Lundi 26 octobre</b>	
10 heures et 15 heures	<b>Point 71, alinéas b) et c)</b> Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants
<b>Mardi 27 octobre</b>	
10 heures	<b>Point 71, alinéas b) et c)</b> Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants, puis Débat général ( <i>reprise</i> )
15 heures	<b>Point 71, alinéas b) et c)</b> Débat général ( <i>suite</i> )
<b>Mercredi 28 octobre</b>	
10 heures et 15 heures	<b>Point 71, alinéas b) et c)</b> Débat général ( <i>suite</i> )
<b>Jeudi 29 octobre</b>	
10 heures	<b>Point 71, alinéas b) et c)</b> Décisions sur les propositions, puis Débat général ( <i>fin</i> )

Date/heure	Point de l'ordre du jour/programme <sup>a</sup>
15 heures	Débat général portant sur :
	<b>Point 66 Rapport du Conseil des droits de l'homme</b>
18 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 71, alinéas b) et c). Clôture de la liste des orateurs pour le point 66
<b>Semaine du 2 au 6 novembre</b>	
<b>Lundi 2 novembre</b>	
10 heures	Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :
	<b>Point 69 Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée</b>
	<b>a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée</b>
	<b>b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban</b>
	<b>Point 70 Droit des peuples à l'autodétermination</b>
13 heures	Clôture de la liste des orateurs pour les points 69 et 70
15 heures	<b>Points 69 et 70</b> Débat général ( <i>suite</i> )
<b>Mardi 3 novembre</b>	
10 heures	<b>Points 69 et 70</b> Débat général ( <i>fin</i> )
13 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 69 et 70
15 heures	Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :
	<b>Point 43 Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires</b>
18 heures	Clôture de la liste des orateurs pour le point 43
<b>Mercredi 4 novembre</b>	
10 heures et 15 heures	<b>Point 43</b> Débat général ( <i>suite</i> )
18 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 43
<b>Jeudi 5 novembre</b>	
10 heures	<b>Point 43</b> Décisions sur les propositions, puis débat général ( <i>fin</i> )
18 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 43



---

*Date/heure**Point de l'ordre du jour/programme<sup>a</sup>*

---

**Semaine du 9 au 13 novembre****Jeudi 12 novembre**

10 heures et 15 heures

Décisions sur les propositions

**Semaine du 16 au 20 novembre****Jeudi 19 novembre**

10 heures et 15 heures

Décisions sur les propositions

**Vendredi 20 novembre**

10 heures et 15 heures

Décisions sur les propositions

**Semaine du 23 au 25 novembre****Lundi 23 novembre**

10 heures et 15 heures

Décisions sur les propositions

**Mardi 24 novembre**

10 heures

**Point 118****Revitalisation des travaux de l'Assemblée général<sup>b</sup>**

Décisions sur les propositions en suspens

Conclusion des travaux de la Troisième Commission

---

<sup>a</sup> Point de l'ordre du jour provisoire (A/64/150).<sup>b</sup> Ce point de l'ordre du jour doit être renvoyé à la Troisième Commission à seules fins d'examen et de décision sur son projet de programme de travail en vue de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale.